

Écrit par le 24 novembre 2024

Solde de la taxe d'apprentissage : allongement de la campagne de répartition



L'Arrêté du 6 octobre 2023 relatif au calendrier de répartition et de versement du solde de la taxe d'apprentissage prévoit que les employeurs redevables de ce dernier ont désormais jusqu'au 9 novembre inclus pour sélectionner les établissements et les formations qu'ils souhaitent soutenir.

Cette campagne de répartition du solde de la taxe d'apprentissage s'effectue sur la nouvelle plateforme nationale [SOLTéA](#), lancée en mai dernier, à laquelle les employeurs et établissements habilités peuvent se connecter chaque année en fonction d'un calendrier fixé par arrêté.

Cet allongement du calendrier de répartition et des virements pour les établissements bénéficiaires fait suite aux difficultés rencontrées par certains utilisateurs pour finaliser leurs démarches. Il va notamment permettre aux entreprises de disposer d'un délai supplémentaire pour réaliser leurs

Écrit par le 24 novembre 2024

démarches, et aux établissements bénéficiaires de poursuivre leurs démarches auprès des entreprises et de bénéficier de davantage de moyens.

Conformément au calendrier annoncé par le Gouvernement, une première répartition du solde de la taxe d'apprentissage a été réalisée au mois de septembre, un deuxième versement interviendra à partir du 15 octobre.

- **Du 25 mai au 6 juillet inclus** : ouverture de la plateforme SOLTéA et première campagne de répartition pour les employeurs
- **À partir du 28 août** : premier virement des fonds répartis par les employeurs à destination des établissements bénéficiaires
- **Du 28 août au 5 octobre inclus** : deuxième campagne de répartition pour les employeurs
- **Du 5 au 15 octobre** : fermeture de la plateforme aux employeurs pour préparer et réaliser le deuxième virement des fonds
- **À partir du 15 octobre** : deuxième virement des fonds répartis par les employeurs à destination des établissements bénéficiaires
- **Du 16 octobre au 9 novembre inclus** : ouverture d'une nouvelle campagne de répartition pour les employeurs
- **11 novembre** : fermeture de la plateforme aux employeurs.
- **À partir du 2 décembre** : troisième virement des fonds répartis par les employeurs à destination des établissements bénéficiaires
- **À partir du 15 décembre** : attribution des fonds non répartis par les employeurs

Projet Avenir : le rendez-vous de la formation et de l'apprentissage

Ecrit par le 24 novembre 2024



Rendez-vous du 1^{er} au 5 Juillet 2023
 au Cinéma Capitole My CINEWEST
 161 Av. de Saint-Tronquet - 84130 LE PONTET

PROJET Avenir
 Prépare ta Réussite!

TENTE TA CHANCE
 À GAGNER :
 Ordinateur PORTABLE | Des places de FESTIVALS

En partenariat avec



Projet Avenir propose aux lycées, étudiants et jeunes diplômés de découvrir certains diplômes et formations proposés en Vaucluse, du 1^{er} au 5 juillet au cinéma Capitole Studios. Nextech formation, le Greta CFA Vaucluse, Ecir l'école de la construction, l'Idev formation, CFA du bâtiment Florentin Mouret, la fédération MFR de Provence et l'INFREP Vaucluse seront présents.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels. : « Les TPE et PME se sont appropriées les dispositifs d'apprentissage »

Ecrit par le 24 novembre 2024



Une réforme des lycées professionnels engagée pour former au plus près des besoins des entreprises, des dispositifs renforcés en matière d'apprentissage et d'alternance, une nouvelle mouture du contrat de professionnalisation sans limite d'âge en passant par une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) renouvelée et améliorée... Des sujets qui font résonance dans l'écosystème entrepreneurial en proie aux difficultés de recrutement et à la veille d'une future loi travail. Le point avec Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels.

Les difficultés de recrutement s'affichent comme une des préoccupations majeures de la sphère entrepreneuriale. La formation professionnelle, sous toutes ses formes, peut-elle permettre d'y remédier, du moins en partie ?

Carole Grandjean : C'est notamment un levier à actionner pour pouvoir recruter à court terme. Les dispositifs, aujourd'hui mis en place et en évolution pour répondre aux réels besoins des entreprises,

Écrit par le 24 novembre 2024

peuvent permettre, à une certaine échelle, de tenter de pallier une partie de ces difficultés de recrutements. La réforme des lycées professionnels, en cours, ou encore la continuité des politiques engagées en faveur de l'apprentissage et de l'alternance y participent, mais les choses vont beaucoup plus loin. C'est toute l'approche du monde du travail qui se doit d'évoluer pour faire face aux grandes mutations actuelles et à venir, c'est tout l'objectif de la future loi travail.

Les derniers chiffres de l'apprentissage, près de 840 000 apprentis dans l'Hexagone, tentent à démontrer que la sphère entrepreneuriale s'est appropriée les différents dispositifs, mais est-ce réellement le cas des TPE-PME ?

Huit apprentis sur dix aujourd'hui sont embauchés dans les TPE et PME. Elles se sont réellement (ré)appropriées l'apprentissage et l'alternance et cela concerne tous les secteurs d'activité et les niveaux de diplômes. Nous sommes en bonne voie pour atteindre le million d'apprentis annoncé pour la fin 2027. C'est un signe de la réussite de la loi de 2018 et de la réforme de l'apprentissage engagée dans le cadre de la TVP (Transformation de la voie professionnelle).

Le prolongement jusqu'à la fin 2027 de l'aide de 6 000 € à l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant y est-il également pour quelque chose ?

C'est un soutien que le président de la République a souhaité voir prolonger jusqu'à la fin de son quinquennat. Les entreprises qui recrutent un jeune en apprentissage investissent d'abord du temps et beaucoup d'énergie pour les former et les accompagner. Cet effort financier substantiel est un marqueur politique fort de soutien durable à cette voie de formation.

« Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. »

L'aspect quantitatif de l'apprentissage ne semble plus être à démontrer, mais les ruptures de contrat sont également présentes. La question de l'accompagnement et du suivi se pose ?

Elles sont primordiales et même si le taux d'insertion post-apprentissage est bon (environ sept apprentis sur dix sont en situation d'emploi après leur parcours), l'accompagnement pendant la formation et post-formation est indispensable tout comme sur la qualité de l'apprentissage. La montée en puissance du nombre d'apprentis exige un véritable effort en faveur du maintien de la qualité des apprentissages. L'apprentissage a fait ses preuves pour l'emploi des jeunes, mais il faut aujourd'hui l'orienter vers les publics qui en ont le plus besoin et notamment les apprentis en situation de handicap.

La réforme des lycées professionnels entrera progressivement en vigueur au début de la rentrée prochaine, les quatre groupes de travail sur le sujet viennent de rendre leur copie, quel est le principal objectif de cette réforme ?

C'est de faire du lycée professionnel une véritable voie de réussite pour les jeunes et de les former au plus proche des besoins des entreprises. Trop de jeunes peinent à trouver un emploi après l'obtention de

Ecrit par le 24 novembre 2024

leur diplôme ou décrochent trop rapidement lorsqu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Il nous faut diminuer le nombre de décrocheurs (deux tiers de décrocheurs scolaires sont issus des lycées professionnels) et rapprocher réellement l'école de l'entreprise pour faire face aux enjeux des compétences. Cette réforme est structurelle et résolument tournée vers les jeunes. L'un des objectifs est de prendre en compte leurs singularités, leur transmettre le goût de l'engagement dans leurs propres parcours, les former aux enseignements généraux et ainsi les préparer à l'emploi et accompagner celles et ceux qui le souhaitent vers une poursuite d'études réussie.



Carole Grandjean. © Emmanuel Varrier-Tablettes Lorraines

À l'occasion des différentes Assises territoriales du travail en vue de la future loi sur le travail, vous avez notamment évoqué la mise en place future d'une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) améliorée. C'est-à-dire ?

Ecrit par le 24 novembre 2024

Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. Je n'attends pas d'avoir dix ans d'expérience pour faire reconnaître mes compétences. Cette nouvelle VAE permettra la construction d'un parcours de formation en entreprise, en situation de travail et en organisme de formation au plus près des besoins des employeurs. Ces parcours seront accompagnés dans le cadre de cette VAE pour une montée en compétence individualisée. Aujourd'hui, 30 000 parcours annuels de VAE sont comptabilisés, nous souhaitons atteindre les 100 000 d'ici la fin du quinquennat.

Un contrat de professionnalisation sans limite d'âge a été également évoqué. Comment pourrait-il s'articuler ?

C'est l'un des moyens pour permettre, et surtout sécuriser, les transitions et les mobilités professionnelles. Il faut être plus souple et plus efficace pour accompagner ces transitions qui sont de plus en plus présentes du fait des mutations économiques. Changer de métier ou monter en compétences pour réorienter sa vie professionnelle se doit d'être sécurisé. Ce contrat de professionnalisation sans limite d'âge entend répondre à cette problématique. La personne qui souhaite se former, à n'importe quel âge, pourra le faire avec toute l'assurance, financière notamment, nécessaire.

Est-ce un moyen pour pallier la problématique de l'emploi des seniors ?

Ce contrat pourrait s'afficher comme une réponse mais il est indispensable de travailler sur le sujet pour aboutir à un véritable parcours sécurisé.

Propos recueillis par Emmanuel Varrier des [Tablettes Lorraines](#) pour [RésoHebdoEco](#)

Loi travail en vue...

Repenser le travail ! Objectif affiché de la future loi travail aujourd'hui en cours de préparation et qui pourrait voir le jour d'ici l'été. Un volet conséquent concernera « la formation et l'accompagnement des travailleurs », comme l'a assuré Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels, à l'occasion des Assises territoriales du travail dans le Grand Est, le 28 février dernier sur le campus de Maxéville du Pôle Formation de l'UIMM Lorraine. « Cette loi est l'occasion de repenser l'approche du travail qui doit s'ajuster aux grandes mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques (...) Une approche plus territoriale vis-à-vis du travail est nécessaire. L'enjeu consiste notamment à déployer un dialogue social territorial permettant de s'ajuster à l'histoire, aux perspectives et au choix de chaque territoire. »

VAE : un groupement d'intérêt public

Une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) inversée ! C'est l'un des vastes chantiers engagés aujourd'hui par le gouvernement, histoire d'en faire un réel levier de l'évolution professionnelle. Un groupement d'intérêt public est en train de se dessiner. Ce nouveau dispositif pourrait être opérationnel à partir de septembre prochain.

CCI de Vaucluse, une après-midi dévolue à l'apprentissage



A l'occasion du mois de l'apprentissage et en partenariat avec la [Région Sud](#), le Campus de la [Chambre de Commerce et d'industrie de Vaucluse](#) organise une après-midi destinée à ouvrir les collégiens et lycéens souhaitant au monde professionnel. Ce moment doit aussi permettre aux jeunes de pouvoir préparer au mieux leurs entretiens et ainsi réussir leur recrutement.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Au programme

Des informations sur le mini-stage de découverte professionnelle ainsi que des ateliers sur Comment rédiger son Curriculum vitae ? Comment écrire une lettre de motivation ? Réussir son entretien.

Les infos pratiques

Atelier CV, Lettre de motivation, Apprentissage & mini-stage de découverte professionnelle. Mercredi 15 mars de 14h à 17h au Campus de la CCI de Vaucluse. Inscription gratuite et obligatoire sur le lien suivant [ici](#). Allée des fenaisons, 84 140 Avignon. Informations : Point Apprentissage Orientation 04 90 13 86 46.

En savoir plus sur la CCI

[Le Campus de la CCI de Vaucluse](#) forme chaque année près de 800 apprenants, du CAP au Bac+5 dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la santé, de la diététique et du social, du management, de la comptabilité-gestion et de la cybersécurité. La CCI de de Vaucluse est au service des 34 000 entreprises du département. Tourisme, Services, commerce, industrie, de la création à la transmission, elle les accompagne dans chaque étape de leur croissance : développement commercial, financement, international, réglementation, sécurité, prévention des difficultés, formation des collaborateurs, stratégie d'entreprise et pilotage budgétaire, systèmes d'informations... Sur son Campus à Avignon, la CCI forme près de 1000 étudiants et alternants à l'Ecole Hôtelière d'Avignon), Sud Formation, Santé, Kedge Business School ou via son CFA (Centre de formation des apprentis).

MH

Le Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université rencontre les maîtres d'apprentissage

Ecrit par le 24 novembre 2024



Jeudi 6 octobre, le Club entreprises de l'IUT d'[Avignon Université](#) accueillera les entreprises maîtresses d'apprentissage des étudiants de l'IUT. Cet événement a pour but de leur expliquer comment compléter le livret d'apprentissage.

Le tout nouveau Club entreprises de l'IUT d'[Avignon Université](#) accueillera le jeudi 6 octobre les entreprises maîtresses d'apprentissage des étudiants de l'IUT. Cet événement a pour but de leur expliquer comment compléter le livret d'apprentissage, qui constitue un lien entre l'entreprise, l'IUT et l'apprenti. Ce livret d'apprentissage permet ainsi un suivi et constitue un outil de liaison.

Support de suivi obligatoire, le livret d'apprentissage permet à tous les acteurs du contrat apprenant, maître d'apprentissage, école et CFA, d'avoir, tout au long de la formation :

- des informations générales : présentation des différents acteurs (apprenant, employeur, formation, équipe pédagogique...) et leurs coordonnées.
- des informations pédagogiques : emploi du temps et calendrier des cours, résumé du programme pédagogique, progression du travail avec un parallèle établi entre théorie (au CFA) et pratique (en entreprise).
- un espace dédié au suivi de l'apprenant : appréciations du tuteur école, du maître d'apprentissage, bilans intermédiaires, évaluations, mais aussi informations sur le diplôme, les examens passés et leurs résultats.

Écrit par le 24 novembre 2024

Programme

11h30 - 12h30 : introduction de la Directrice de l'IUT d'Avignon université ; présentation du livret d'apprentissage ; BUT et opportunités d'apprentissage en 2023-2024 ; présentation du Club entreprises de l'IUT d'Avignon Université.

12h30 - 14h : cocktail déjeunatoire et échanges avec les apprentis.

L'esprit club

Le Club Entreprises de l'IUT d'Avignon Université a pour mission d'établir un lien avec les entreprises du territoire. Il est dédié à tous les chefs d'entreprises et managers, qui partagent une ambition commune autour de l'esprit d'entreprendre, et souhaitent se retrouver dans un cadre professionnel et convivial, pour partager les bonnes pratiques, développer leurs connaissances et trouver des réponses aux problématiques entrepreneuriales qu'ils rencontrent.

Le Club a également pour mission de faciliter la mise en relation et le partage entre le monde étudiant et le monde économique.

*Jeudi 6 octobre à 11h30 à l'IUT d'Avignon - campus Jean-Henri Fabre, 337 chemin des Meinajaries.
Pour tout renseignement, contactez [Hélène Coupellier](mailto:Hélène.Coupellier@iut-avignon-entreprises@univ-avignon.fr), référente du Club Entreprises de l'IUT d'Avignon Université à l'adresse suivante : iut-avignon-entreprises@univ-avignon.fr*

J.R.

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?

Ecrit par le 24 novembre 2024



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

« Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.

« La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadere de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

Écrit par le 24 novembre 2024

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Explorer de nouvelles pistes

« L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.

« Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

« **Il nous faut nous réinventer de manière forte.** »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, [comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier](#), Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devons penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-t-elle. Et même si [une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie](#), nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république. « L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promet un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »

Ecrit par le 24 novembre 2024



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vaclusien de signer une convention de partenariat avec [Henri Lachmann](#), ex-PDG de [Schneider electric](#), mais surtout président de l'association carpentrassienne 'Un par un' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec [Enedis Vaucluse](#), les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

« Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »

« Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »

Trois Vauclusiens au salon préventica de Lyon



La [fédération des acteurs de la prévention](#) organise un World Café sur le thème ‘en quoi nos émotions peuvent-elles influencer la prévention ?’, le 28 septembre à Lyon. Parmi les participants à cette édition 2022, trois sont vauclusiens.

En 2018, la [fédération des acteurs de la prévention](#) (FAP) organisait, en partenariat avec [préventica](#) et l’[agence nationale d’amélioration des conditions de travail](#) (Anact), le premier Hackathon dédié à la prévention des risques professionnels et la santé au travail. Cette première session avait rassemblé plus de 70 participants.

En 2022, Préventica Lyon accueille à nouveau un challenge de 4h pour permettre à l’ensemble des acteurs de l’entreprise de croiser leur expérience et leurs idées pour creuser le sujet de la place des émotions dans la prévention.

Basé cette fois-ci sur le principe de world café, processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d’idées, la FAP réunira des acteurs venus d’horizons divers pour penser la question : en quoi nos émotions peuvent-elles influencer la prévention ?

Parmi les participants à cette édition 2022, trois Vauclusiens : [Matthieu Petit](#), dirigeant d’[EOSE](#) à

Écrit par le 24 novembre 2024

Carpentras, [David Pesme](#), chargé de mission à l'Anact et [Marion Nussbaumer](#), consultante relation d'aide et management.

Lancement d'un nouveau cycle d'apprentissage de la méditation

Après 15 ans dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs et au développement du territoire, Marion Nussbaumer crée une offre de service visant à améliorer la qualité de vie des personnes, que ce soient des particuliers, des professionnels ou des dirigeants.

Ainsi, à partir du 5 octobre, Marion Nussbaumer lance un nouveau cycle d'enseignement de méditation de pleine conscience en groupe, à la péniche Althéa.

Basé sur dix séances, ce cycle d'apprentissage comprend les enseignements nécessaires à la pratique de la méditation et parcourt les exercices proposés dans les protocoles MBSR (soulagement du stress) et MBCT (prévention de la rechute en dépression).

Informations pratiques

Présentation du world café le 28 septembre lors du salon Préventica Lyon.

Début de nouveau cycle d'apprentissage de la méditation le 5 octobre, de 18h30 à 20h, à la péniche Althéa, chemin de l'Ile Piot. Inscription en ligne sur ce [lien](#).

© DR

Aubignan : le mois d'août débute avec des minis-stages photo

Ecrit par le 24 novembre 2024



Les matinées du mardi 2 au vendredi 5 août seront placées sous le signe de la photographie. La photographe [Christine Cornillet](#) vous accueillera pendant trois heures, de 9h à 12h, pour vous apprendre à capturer un instant comme les plus grands artistes.

Le mardi 2 août, la photographe vous fera découvrir les cinq grands types de composition à connaître, c'est-à-dire la manière dont sont disposés les éléments dans une photographie. Le mercredi 3 août sera consacré à la lecture des portfolios des stagiaires. Ce sera à eux de mettre leurs derniers clichés en avant. Le jeudi 4 août laissera place à l'édition, à la sélection d'une série d'images dans l'objectif d'éditer une série qui a de la cohérence. Enfin, le vendredi 5 août, les stagiaires apprendront à réaliser des clichés inspirés du grand photographe franco-brésilien Sebastiao Salgado, dont [les œuvres sont exposées jusqu'au 30 novembre au Palais des Papes](#).

Seulement cinq personnes sont admises par stage. Chaque stage est au prix de 45€. Pour trois minis-stages, il vous en coûtera 120€. Pour plus d'informations et pour réserver sa place, il suffit de contacter Christine Cornillet au 06 75 56 53 91.

V.A.

Coiffure : un apprenti d'Avignon parmi les meilleurs de France



Le concours [Hair Artist Awards 2022](#) s'est déroulé le 22 mai au parc des expositions du Mans. Trois campus de [l'université régionale des métiers et de l'artisanat de PACA](#) étaient représentés par des apprentis participant à cet événement. Thibault Tixier, en cursus au [campus URMA d'Avignon](#), s'est classé à la 5^e place du palmarès final.

L'événement des '[Hair Artist Awards 2022](#)', le rendez-vous annuel des professionnels de la coiffure,

Ecrit par le 24 novembre 2024

organisé par [Raphaël Perrier](#), en partenariat avec l'organisation des '[Meilleurs Apprentis de France](#)' (MAF), s'est déroulé le 22 mai au parc des expositions du Mans. 400 apprentis venus de toute la France ont fait le déplacement pour cet événement qui vise à valoriser les savoir-faire artisanaux.

Sur les sept campus de [l'université régionale des métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) trois étaient représentés par des apprentis participant au concours, dont dix apprentis en cursus au [campus URMA d'Avignon](#) situé à Saint-Roch, le long des remparts. Thibaut Tixier, qui y effectue sa première année de Brevet professionnel coiffure, s'est classé en 5^e position du palmarès final, dans la catégorie BP/BM/BTS.

Vedène et Le Pontet aussi à l'honneur

Originaire de Bretagne, c'est la première fois que Thibaut participait à un concours de coiffure. C'est après un bac professionnel en graphisme, qu'il s'oriente vers la coiffure. Aujourd'hui, il travaille pour le salon [Addict Paris Coiffure](#), à Vedène. Son classement final lui a permis de ramener le trophée fabriqué par un artisan du Pontet.

« Faire un métier qu'on aime, c'est ça la plus belle richesse »

Valérie Coissieux

[Valérie Coissieux](#), Présidente de la [chambre des métiers et de l'artisanat de niveau départemental de Vaucluse](#) et elle-même artisan-coiffeur, s'est rendue jeudi 16 juin au campus d'Avignon pour féliciter les apprentis de retour du concours. Elle a notamment salué Thibaut Tixier pour sa 5^{ème} place au classement final.

« Un événement comme les 'Hair Artist Awards' est une expérience unique pour les apprentis qui y participent, explique-t-elle. C'est l'occasion de mettre à l'honneur leur formation, de se tester dans un contexte chronométré alliant stress et adrénaline, de se confronter à d'autres techniques... Lorsqu'on est chef d'entreprise, il y a de la compétition tous les jours, que ce soit pour relever les défis d'un monde qui se transforme vite, garder son attractivité en tant qu'employeur ou encore maximiser la consommation locale et artisanale. C'est pourquoi je suis convaincue qu'il est essentiel d'insuffler au maximum la notion de concours dans nos campus, de proposer à nos jeunes de participer au plus de concours possibles, pour les armer à leur future vie professionnelle ».

Le salon professionnel de la coiffure et de la beauté se tiendra à Paris les 10, 11 et 12 septembre à la rentrée 2022.